



Toutes et tous ensemble dans la grève ! Toutes et tous ensemble, on ne lâche rien !

Depuis le 5 décembre dernier, les salariés, chômeurs, retraités et jeunes sont mobilisés et en grève contre un projet qui conduirait, s'il était adopté, à repousser l'âge de départ à la retraite, à baisser les pensions et à ouvrir la porte aux retraites par capitalisation.

En annonçant la semaine dernière le retrait de « l'âge pivot », le gouvernement a tenté de sortir de la crise dans laquelle il est englué. L'accord concocté par Edouard Philippe, c'est du pipeau et de l'enfumage, car il n'y a pas de retrait mais une suspension, le temps des concertations de façade, de « l'âge d'équilibre » qui est cité 38 fois au lieu de 39 dans le projet de loi. Et « l'âge d'équilibre » continuerait à évoluer en fonction de l'espérance de vie. Le quotidien « Le Monde » du 19 janvier évoque un âge « d'équilibre » à 65 ans pour la génération 1975. Cet « âge d'équilibre » passerait à 66 ans pour la génération 1987, 67 ans pour celle née en 1997 et 68 ans pour la génération née en 2011 !

Il n'y a donc aucun retrait de « l'âge pivot » ou « âge d'équilibre ». Il reste dans la loi. La seule chose qui est modifiée, c'est sa mise en place en 2027, c'est-à-dire pour celles et ceux qui sont nés en 1965 ou après. D'ici 2027, le 1er ministre demande aux organisations syndicales de prendre les mesures pour économiser 12 milliards par an dans le cadre d'une conférence pour « le financement ». Pour qui nous prennent-ils ? Ce projet est intégralement celui de Black Rock et des fonds de pension puisque l'article 64 du projet de loi incite les assurances privées à mettre en place des plans d'épargne retraites par capitalisation !

Dans ces circonstances, les Unions Départementales CGT / FO / FSU / Solidaires de Loire-Atlantique confirment leur exigence du retrait du projet de « retraite par points » Macron/Philippe.

Fustigeant « le jusqu'au-boutisme » des grévistes, Edouard Philippe menace aujourd'hui d'un recours à « la force pour ramener l'ordre ». Il tente de ridiculiser l'action syndicale et stigmatise nos organisations syndicales. C'est inacceptable ! C'est le gouvernement qui est dogmatique et qui n'écoute rien. Depuis le 5 décembre dernier, des centaines de milliers de salariés font grève et sont mobilisés. 60% des français soutiennent le mouvement de mobilisation actuelle et les organisations syndicales FO / CGT / CGC / Solidaires et FSU qui s'opposent au projet de loi sont sorties majoritaires (57% du dernier scrutin des élections professionnelles).

L'heure est donc à poursuivre la mobilisation. Dans ce cadre, les Unions Départementales CGT / FO / FSU / Solidaires de Loire-Atlantique appellent tous les salariés à se réunir sur leur lieu de travail, à discuter et à organiser la grève, en particulier le vendredi 24 janvier, jour de présentation du projet de loi au conseil des ministres. Elles appellent à participer aux initiatives portées par les salariés en grève dans tout le département.

Nos Unions Départementales appellent à manifester « aux flambeaux » le jeudi 23 janvier

**Nantes à 18H00 (place Delorme)
Saint Nazaire à 17H30 (base sous-marine)**

Elles appellent également à être massivement en grève et en manif le vendredi 24 janvier

**Nantes, 10 h 30 au miroir d'eau / Châteaubriant, 10 h 30 devant la Mairie
Ancenis, 9 h 30, Aéroport / Saint-Nazaire, 11 h, place Amérique Latine**